**Question de grammaire – Corrigé**

*« Expliquez l’origine et l’emploi du terme « Amazones ».*

En langue française, les mots peuvent être formés par composition, par dérivation ou par emprunt. Les mots formés par composition sont des mots construits à partir de plusieurs mots pré-existant et que l’on réunit par un trait d’union (ex : pique-nique) ou que l’on agglutine l’un à l’autre (ex : célibattante). Les premiers sont des mots composés ; les deuxièmes sont des mots-valises. Les mots formés par dérivation sont des mots construits à partir d’un radical auquel on ajoute des affixes, que ce soit des préfixes (ex : anti-, in-) ou des suffixes (ex : -ement, -eux). Enfin, les mots formés par emprunt sont des mots étrangers utilisés comme tels dans la langue française, parfois avec un changement de sens.

« Amazone » est un terme d’origine grec. Il désigne les créatures mythologiques de l’Antiquité supposées vivre entre femmes et être de féroces guerrières qui se débarrassent de leurs enfants mâles. Il s’agit donc d’un emprunt au grec.

Dans le texte d’André Thévet, l’existence d’Amazones est indiquée comme réelle alors qu’elle est fictionnelle. Cette légende de la présence de tribus indiennes ressemblant à des Amazones donnera, par emprunt, son nom au fleuve « Amazone » et, par dérivation, le nom de cette région du Brésil, l’ « Amazonie ».